

## VALORISATION DES NU, C'EST QUOI ?

Fin mars 2022, la direction SUGE d'IDF SUD présentait la déclinaison des nouvelles directives de la direction de la sûreté sur la «**Valorisation des NU**».

Jusqu'à présent, le temps généré **entre la dernière vacation de matinée et le NU** suivant générait du **TQ négatif**, c'est à dire du temps dû à l'entreprise. Il n'était à ce jour pas comptabilisé et ce temps était pour ainsi dire «perdu» pour la SNCF.

La direction de la sûreté a décidé d'harmoniser la pratique de «**valorisation des NU**» au plan national. C'est pourquoi, sur les plannings sont alors apparues des vacations en 14/22 sur la dernière des GPT de matinée précédant une GPT de nuit.

Ainsi, le **TQ négatif n'est pas généré**, mais avec l'effet accordéon que cela engendre, les GPT en «dents de scie» reviennent de manière récurrente.

A ce jour, l'encadrement de SES n'est pas fermé à la discussion et souhaite travailler avec les agents pour assurer une transition équitable.

### L'équipe **SUD RAIL SUGE PSE** propose :

- Une réorganisation du planning plus harmonieuse (exemple en annexe),
- La création d'une équipe dédiée matinée/nuit sur chaque site pour les agents volontaires (à l'instar d'autres régions et sites SuGe).

## ANNEXE

- **NU** : Utilisable **N**on **U**tilisé. Le «NU» n'est pas une notion réglementaire, il n'apparait dans aucun référentiel.

- **TQ négatif** : Temps généré par les agents sur le NU. Il est négatif car non travaillé par l'agent tandis qu'il perçoit une prime de travail. C'est du temps dû à l'entreprise (qui n'était pas comptabilisé jusqu'à ce jour).

Avant le 1er Avril 2022																					
JE 07	VE 08	SA 09	DI 10	LU 11	MA 12	ME 13	JE 14	VE 15	SA 16	DI 17	LU 18	MA 19	ME 20	JE 21	VE 22	SA 23	DI 24	LU 25	MA 26	ME 27	JE 28
RPD	14h-22h	14h-22h	10h20-18h20	RPD	RPD	6h40-14h40	6h40-14h40	6h40-14h40	RPD	RPD	NU	X	X	X	XD	RPD	RPD	14h-22h	14h-22h	14h-22h	14h-22h

A Partir du 1er Avril 2022																					
JE 07	VE 08	SA 09	DI 10	LU 11	MA 12	ME 13	JE 14	VE 15	SA 16	DI 17	LU 18	MA 19	ME 20	JE 21	VE 22	SA 23	DI 24	LU 25	MA 26	ME 27	JE 28
RPD	14h-22h	14h-22h	10h20-18h20	RPD	RPD	6h40-14h40	6h40-14h40	14h-22h	RPD	RPD	NU	X	X	X	XD	RPD	RPD	14h-22h	14h-22h	14h-22h	14h-22h

Revendication SUD-Rail																					
JE 07	VE 08	SA 09	DI 10	LU 11	MA 12	ME 13	JE 14	VE 15	SA 16	DI 17	LU 18	MA 19	ME 20	JE 21	VE 22	SA 23	DI 24	LU 25	MA 26	ME 27	JE 28
RPD	14h-22h	14h-22h	14h-22h	RPD	RPD	14h-22h	14h-22h	14h-22h	RPD	RPD	NU	X	X	X	XD	RPD	RPD	10h20-18h20	6h40-14h40	6h40-14h40	6h40-14h40

### Vos représentants

**Jérémie DELATTRE**      06 16 70 39 73  
**Farid LARIVIERE**      06 51 10 15 09  
**Geoffrey RUGA**      06 33 48 00 40



✉ [sudrailpse@gmail.com](mailto:sudrailpse@gmail.com)  
 🌐 [sudrailpse.org](http://sudrailpse.org)  
 📺 [sudrail.pse.3](https://www.facebook.com/sudrail.pse.3)  
 🐦 [SUDRailPSEoffic](https://twitter.com/SUDRailPSEoffic)

Union  
syndicale  
**Solidaires**